

REZE INFORMATION

MAI - JUIN 1982

BIMESTRIEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Il était
une fois...

Rezé
pendant la Révolution
et l'Empire



Pour les jeunes

Peu à peu, les libertés s'affirment dans toutes les entreprises, c'est je crois, l'essentiel de ce qui marque ces six premiers mois de 82.

Au delà des déclarations de réaction ou des tentatives de blocage

la démocratie fait son chemin,

non sans mal d'ailleurs,

la violence des derniers conflits sociaux nous le rappelle ;

cependant chacun doit comprendre,

une bonne fois, que le citoyen et le travailleur ne sont qu'un.

La dignité, la liberté, les droits et les devoirs ne se divisent pas.

Une année scolaire s'achève,

certains jeunes prennent déjà la route des vacances

d'autres vont chercher du travail.

Pour l'embauche, un diplôme en poche n'assure pas la place ;

alors que dire de ces jeunes,

- 16-18 ans pour la plupart -

qui n'ont rien, pas de qualification, pas de CAP...

C'est ainsi que trop de nos enfants se retrouvent démunis

à l'issue d'une scolarité morcelée.

Sur l'initiative du gouvernement les collectivités locales

mettent actuellement en place

des missions préparant l'insertion de ces jeunes.

Rezé travaille déjà en ce sens,

nos enfants doivent obtenir de nous toute leur place dans la société.

Saison d'été égale pleine saison pour les animateurs des Loisirs d'enfants

qui, une fois de plus, se mobilisent pour la plus grande

détente des petits Rezéens,

cordialement invités dans les centres de vacances

qui leur sont offerts par la ville.

Enfin, ce mois de juin a été l'occasion pour nous

d'affirmer haut et fort notre identité de Rezéen.

Qui en douterait maintenant ?

Un livre l'atteste.

Seule la mémoire collective donne cette légitimité

qui engendre le sentiment d'appartenance :

Je veux dire l'Histoire.

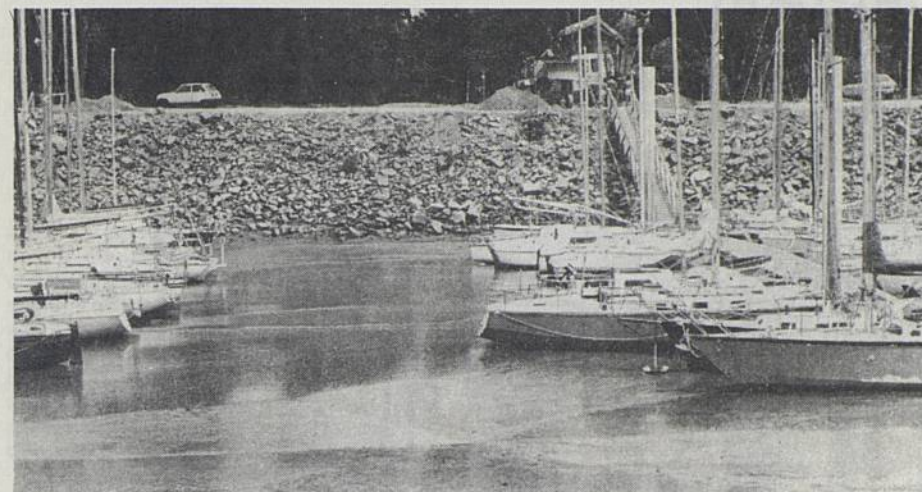
Jacques Floch



un et deux ans après la fête :

Trentemoult et Ragon dans le rétroviseur

-Trentemoult, l'é(vase)ion ?



Trentemoult, le petit port si sympathique de Rezé, dont les installations furent inaugurées en fanfare il y a deux ans déjà, affiche une bonne vitesse croisière.

Un village les pieds dans l'eau au rythme des marées. Un village dont le port est de plus en plus connu des plaisanciers de la région nantaise et qui affiche complet.

Deux ans après son inauguration, qui fut l'occasion de la fête de Rezé, en septembre 80, le port-abri de Trentemoult est devenu un important lieu de passage pour de nombreux bateaux, qui au sortir de l'hiver, viennent mâter dans l'anse du Trou à Lisette, avant de faire voile vers la mer. Actuellement, il est plein, essentiellement de voiliers de moyens gabarits (de 5 à 10 m)

et de quelques bateaux de pêcheurs. 90 unités sont amarrées aux pontons, et leurs propriétaires sont principalement nantais et rezéens, plus quelques uns de Saint Sébastien et de Bouguenais. Les négociations entre la ville et le Port Autonome touchant à la concession sont en cours. Ces négociations portent sur l'entretien du port, en particulier des profondeurs, avec le problème de l'envasement, qui est à la charge de la commune.

Trois pistes sont actuellement « creusées » : la location d'une drague qui serait achetée par le Conseil Général et qui pourrait ainsi servir à tous les ports fluviaux du département, qui connaissent tous, peu ou prou ce problème de vase ; l'utilisation d'une drague appartenant au Port Autonome, qui pour l'instant a refusé et enfin, le traitement par craie de champagne, qui demeure encore à l'étude, car après émulsification des vases, il doit se produire un « effet de chasse » pour évacuer les vases devenus liquides, effet rendu difficile par l'alternance des marées dans l'anse de Trentemoult. Lorsque la concession sera enfin déléguée, il ne restera plus qu'à attendre la promulgation de l'arrêté préfectoral, fixant le règlement de police, pour ensuite percevoir les tarifs d'occupation.

-Naissance de l'association de quartier de Ragon

Chaque Ragonnais conserve encore en mémoire la fête de l'an passé : le défilé costumé, les paniers fleuris, etc. Cette fête a marqué le début du renouveau de ce quartier de notre commune qui connu par le passé une vie si fertile.

Maintenant Ragon ressurgit, l'implantation de la maison de quartier n'est sûrement pas indifférente à ce dynamisme qui transparait dans les activités des habitants du quartier et de leurs associations. Une bougie sera bientôt soufflée, symbolisant un an de rencontres, de débats, d'expositions et aussi de parties de belote pour certains assidus, c'est également cela la vie de la commune. Voilà pour Rezé-Information l'occasion de faire le point sur l'animation et rappeler quelques données utiles au perpétuel mouvement de ce quartier.

Le 4 juin dernier s'est tenue la première assemblée générale constitutive du Comité des Habitants de Ragon, qui anime, depuis son inauguration en septembre 1981 la maison de quartier de la rue du Vivier. Suite aux invitations lancées aux associations locales et aux particuliers à l'occasion des manifestations qui s'y sont déroulées, en particulier lors de la grande réunion publique du 19 janvier, une organisation a été ébauchée et s'articule ainsi : un conseil d'administration est chargé de décider, de coordonner les actions envisagées, d'apprécier les besoins et les attentes du quartier et d'assurer les relations avec les offices municipaux et les autres associations. Il associe les responsables d'activités, les représentants d'associations (La Ragonnaise, Club d'Anciens, parents d'élèves, CSF, ES Ragon...) ainsi que tout habitant du quartier adhérent au comité.

Deux commissions, qui se réunissent tous les premiers lundis de chaque mois, sont lieux privilégiés d'action, de réflexion et de propositions : la première - animation -, met en place les activités régulières, prépare le budget, s'occupe des relations extérieures et organise toutes les manifestations décidées par le Conseil d'Adminis-

tration. La seconde - aménagement, organisation, information -, s'occupe de l'aménagement de la Maison et du quartier, de l'information, de la documentation, de la recherche et de la réflexion sur les attentes des habitants.

Beaucoup d'activités ont d'ores et déjà démarré : ce sont la guitare et la danse, le mardi, la gymnastique d'entretien le mercredi, la photo le jeudi et le samedi, le solfège le samedi ainsi que le patin à roulettes les mardi et jeudi.

Chaque dimanche, la Ragonnaise organise une sortie cyclotouristique pour tous. Départ à la Maison de quartier, à 8 h 30. Le Club d'anciens se réunit tous les mardi et jeudi de 14 à 17 h. en outre, beaucoup de manifestations ponctuelles ont eu lieu et les projets ne manquent pas. On en reparlera la saison prochaine.

Pour tous renseignements, on peut s'adresser à la permanence administrative, tous les mardis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30, ou téléphoner au 75.80.32. ou au 75.54.95. On peut aussi laisser un message avec ses coordonnées dans la boîte aux lettres « Animation », ou encore joindre Claude Chasseau au 84.05.74 ou Dominique Duret au 75.21.08.



Vie des associations sportives :

De bons comptes et de bons clubs

Une saison sportive chasse l'autre, l'épopée 81-82 touche à sa fin, une fois de plus les clubs rezéens ont montré leur dynamisme tant dans l'organisation de rencontres qu'aux résultats obtenus, jugez plutôt...

La saison sportive aura été, cette année encore, fort bien remplie. Le temps fort en fut incontestablement la finale de deuxième division de basket féminin, qui eut lieu le dimanche 9 mai au gymnase de la Petite Lande, et vit la victoire du Racing Club de Strasbourg face à Bordeaux. L'équipe féminine de la Houssais jouera encore la saison prochaine dans cette division.

Le COSEC a accueilli le 25 avril les championnats départementaux de gymnastique UFOLEP, et tous les clubs du département, parmi lesquels l'AEPR, étaient présents à ce rendez-vous.

Du basket...

Organisées pour la première fois, les journées Handi-Sports ont vu s'affronter les 24 et 25 avril, au gymnase Petite Lande, huit équipes de basket venues des quatre coins de la région : Rennes, Le Mans, Lorient, Lanester, Lannion... et bien sûr l'AEPR qui était organisatrice. Ce fut l'équipe de Rennes qui remporta cette rencontre, révélatrice de la place grandissante que prend désormais le sport pour handicapés.

En foot, le R.O.C. a fêté le 6 juin son 25ème anniversaire, et ce fut l'occasion de rencontres amicales entre les équipes de Bourg Sous la Roche, qui opère en troisième division et Ingrandes qui joue en quatrième division, ainsi qu'entre une équipe de Bilbao, et l'équipe première du R.O.C., qui elle, joue en première division départementale. Mondial oblige, le foot rezéen s'était mis à l'heure espagnole ! A l'occasion de cet anniversaire, M. Coutant, premier adjoint, remettait la médaille de la ville au président du club. En catégorie poussins, l'équipe du R.O.C. a été battue en finale départementale de la Coupe de France.

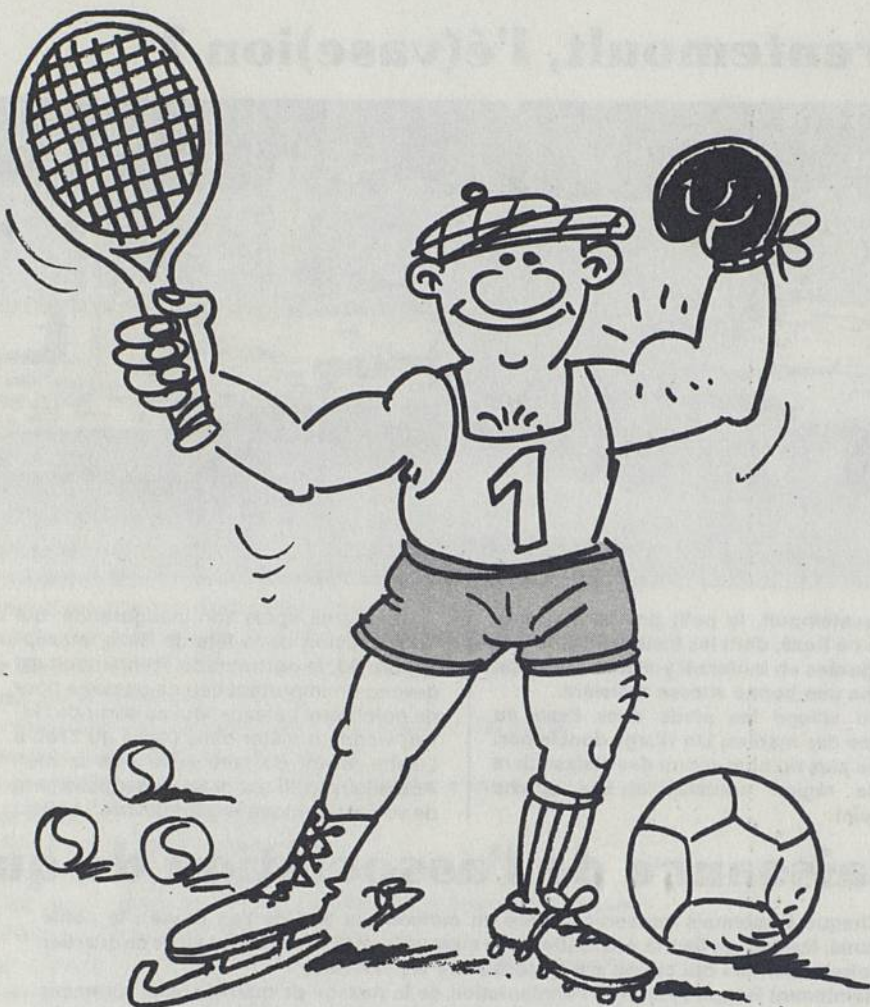
En handball, les équipes de l'Ouche Dinier ont continué à bien se comporter et promettent déjà de beaux matches pour la saison prochaine.

Rezé a également accueilli début avril le championnat de France de Billard, et c'est le Rezéen Rodilla qui a conservé son titre.

...à la balle au camp

Côté patins à roulettes, le Roller Skating Rezéen a organisé son challenge annuel, les 5 et 6 juin, place du Pays de Retz : ce fut l'occasion, pour les meilleurs rollers-skaters de toute la région, de faire preuve de leurs remarquables talents.

Enfin, signalons, que dans le cadre de la semaine d'anniversaire du centenaire des lois laïques, qui se déroulait à Rezé, du 3 au 8 mai, près de 400 jeunes des établissements scolaires publics de la commune se sont rassemblés le mercredi 5 mai sur le stade Léo Lagrange et ont pu, encadrés par les instituteurs et quelques parents d'élèves participer à des épreuves d'athlétisme, de cyclisme, etc, ainsi qu'à de nombreux jeux sportifs tels balle au camp, au prisonnier...



La médecine joue le jeu

Créé en 1974 à l'initiative de l'Office municipal des Sports, le Centre Médico-sportif répondait à une exigence des clubs soumis pour leurs adhérents à la double obligation du contrôle médical préalable à l'attribution de la licence et à celle d'organiser en leur faveur un service médical. Or aucune structure n'existait pour assumer cette responsabilité. Les fédérations se chargeaient sur les dirigeants des clubs pour organiser ce contrôle. C'est là que l'OMS est intervenu.

On a donc aménagé, avec l'approbation de la Ville les locaux du Centre de vaccinations, rue Alexandre Huchon, afin d'abriter le Centre Médico-Sportif de Rezé.

Les clubs ont compris la nécessité du Centre qui outre la facilité qu'il leur apporte en supprimant le trac de la visite obligatoire pour l'obtention de la licence, leur permet de trouver une structure médicale d'accueil permanente. Ainsi les sportifs victimes d'accidents au cours des entraînements ou des compétitions peuvent à tout moment bénéficier des conseils des médecins sportifs. De même les entraî-

neurs et les éducateurs peuvent profiter des services du Centre pour connaître les limites et les possibilités de leurs adhérents.

L'utilité du Centre n'a cessé de s'affirmer et la fréquentation constante et régulière en témoigne puisque le nombre des visites est passé de 708 en 1974 à 3 800 en 1981. La qualité de ses services lui assure en Loire-Atlantique une place de choix, il se situe en effet en tête des C.M.S. du département pour sa fréquentation et son organisation. Sa notoriété s'étend même au-delà et il n'est pas rare que des villes désireuses de se doter d'une telle structure viennent s'inspirer de cette réalisation.

Saturation des équipements ? Non répondent les dirigeants, puisqu'on note que 40 % des sportifs des clubs de Rezé n'utilisent pas encore ses services.

Ce manque à utiliser diminuera sûrement, les dirigeants de clubs réalisant quelle est leur responsabilité en cas d'accidents de leurs adhérents s'ils se sont privés des avantages d'une visite médicale au Centre. A la veille d'une nouvelle saison, le sportif rezéen doit se soucier de cet aspect. Le Centre Médico-Sportif se tient à sa disposition.

Une priorité sociale :

Donner une place aux 16/18 ans

Chaque année entre 120 et 200 000 jeunes sortent d'un système scolaire qui ne leur a donné ni formation ni orientation.

Renvoyés ou ayant quitté d'eux-mêmes l'école ils forment les rangs des échoués de l'éducation. Causes de l'échec ? multiples : problèmes familiaux, orientation, mauvaise scolarité, etc. Rapidement marginalisés ces jeunes ne sont touchés par aucune structure d'accueil existante.

Le gouvernement a décidé de faire de ce point une priorité

En tout dans notre pays, actuellement 5 à 600 000 jeunes sont concernés. A Rezé ils sont quelques centaines de 16/18 ans au chômage et en situation de plus ou moins grave d'échec scolaire. Ces jeunes sont sortis trop souvent de l'école avec une formation qui n'offre aucune ou peu de possibilités d'emploi. Et à l'inverse des entreprises ne peuvent pourvoir des postes, faute de jeunes ayant la qualification spécifique.

Rezé a décidé de sensibiliser et d'associer aux actions nécessaires pour l'insertion de ces jeunes, toutes les administrations, associations et organisations professionnelles intéressées à ce problème. La ville s'engage à mettre en place une permanence d'accueil au centre social des Trois Moulins. L'agglomération quant à elle abritera la mission locale qui sera le relais des permanences d'accueil des villes. La mission va permettre d'organiser une orientation plus approfondie quand cela sera nécessaire ainsi que - rôle important - le recensement des causes de ces échecs scolaires. Le problème se pose dans chaque cas, très différemment. Tantôt il faudra prévoir des structures et une



sociale, c'est ainsi qu'à été déclenchée la mise en oeuvre d'un programme d'insertion sociale et de qualification professionnelle des jeunes, le 9 décembre dernier. Le 26 mars, une ordonnance du premier ministre a précisé les objectifs du gouvernement : « accroître les capacités d'accueil de l'enseignement technique et développer les programmes de formation en alternance, diversifiés et destinés à apporter une qualification professionnelle et à insérer socialement les jeunes sans emplois ». Cinquante missions locales sont en cours d'installation.

pédagogie très spécialisée, tantôt une formation qualifiante et adaptée sera suffisante, les jeunes ne rejetant pas l'école à priori.

L'orientation sera la deuxième étape en direction des jeunes puisqu'il s'agira de bien connaître leurs motivations et leur pôle d'intérêt.

Viendra ensuite la mise en place des stages en formation alternée entre les entreprises et les organismes de formation que ce soient les L.E.P., les G.R.E.T.A., l'A.F.P.A., les organismes de formation permanente ou d'éducation populaire. Ces stages tiendront compte des besoins révélés par les entreprises qui devront également se sentir mobilisées.

Insérer ces jeunes dans la société est évidemment la priorité, ce n'est pas tout, le travail en profondeur qui est maintenant en route et auquel Rezé s'associe, c'est la mise en évidence pour leur suppression des causes de ces échecs.

Pari ambitieux, certes, il va falloir toute la détermination des collectivités locales, des administrations, des entreprises, du tissu associatif, syndical, et de la population pour le gagner.

enquête

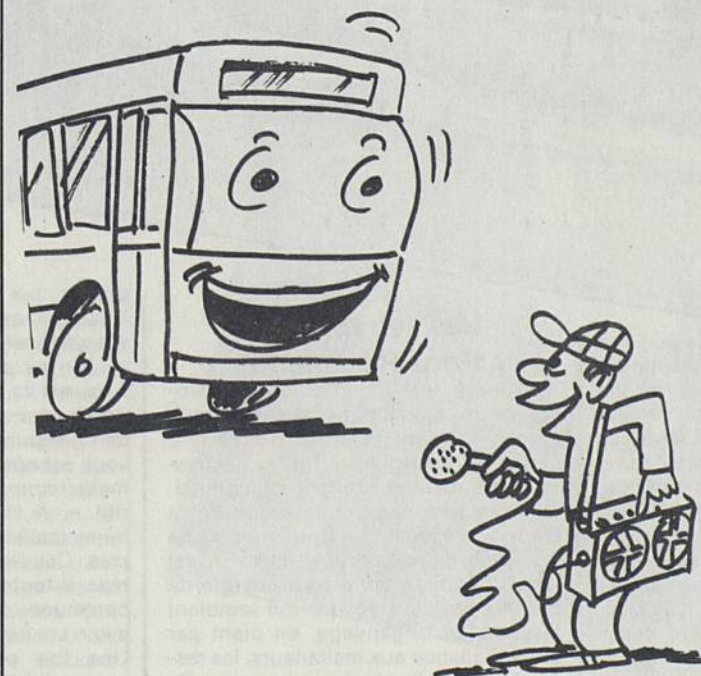
Auto et dodo en quelques chiffres

La mode est aux statistiques voici quelques chiffres concernant les transports et le logement.

Du 18 novembre au 6 décembre 1981, une soixantaine d'enquêteurs ont interviewé plus de 8000 personnes de l'agglomération nantaise sur les thèmes des conditions de logement et de déplacement des habitants. Une telle enquête est une « première » dans l'agglomération, mais avait déjà été réalisée dans d'autres villes (Lille, Lyon, Bordeaux...) En voici quelques extraits, qui intéressent plus particulièrement Rezé.

La taille des familles a diminué et est en moyenne de 2,72 (soit 272 personnes pour 100 ménages). Il y a 6 ans, elle était de 2,93. A Rezé, elle atteint 2,80 et 21 % des Rezéens sont des personnes seules. D'après cette enquête, la proportion des maisons individuelles a augmenté depuis 75 : dans notre commune, 63 % de la population vit ainsi. 69 % sont propriétaires de leur logement, contre 55 sur l'ensemble de l'agglomération. On peut dire que Rezé est une ville de propriétaires pavillonnaires. 89 % des ménages du Sud Loire jugent que leurs conditions de logement sont plutôt satisfaisantes.

En ce qui concerne le déplacement, le nombre de voitures particulières par ménage est de 0,87 en moyenne et varie de 0,6 à 1,6 dans l'agglomération. En deux ans, ce taux est passé de 0,77 à 0,87, soit une progression de 13 %. Près de 30 % des ménages ne possèdent pas de voiture particulière. A Rezé, ce taux est de 27 %. Le nombre de deux roues par ménage varie énormément (de 0,2 à 1,8) sur l'agglomération : à Rezé, 77 % des ménages possèdent un tel moyen de déplacement. Globalement, les habitants de l'agglomération effectuent 1 300 000 déplacements quotidiens, dont 48 % passent par le grand centre de Nantes (à l'intérieur des Boulevards, Beaulieu compris) et dont 1 sur 12 franchit la Loire. Pour Rezé, ils se répartissent ainsi : 29 % à pied, 47 % en voiture particulière, 15 % en deux roues et 9 % en transports collectifs (pour ceux-ci 83 % sont effectués sur le réseau Semitan).



L'ÉVÉNEMENT : UN LIVRE SUR REZE

Il en est de l'Histoire d'une ville comme de la vie de l'Homme. C'est une entité faite de hauts et de bas, de clairs et d'obscurs moments, de fastes et de misère.

L'Abbé Travers au XVIII^e siècle, avec plus ou moins de bonheur, évoquera Rezé en écrivant l'histoire du Pays Nantais...

C'est Ange Guépin, un siècle plus tard, qui relatera ce que fut notre Cité et ses origines ainsi que Léon Maître, le prestigieux archiviste paléographe qui à la fin du siècle dernier, dans une étude très documentée rendra à Rezé toute sa place.

Si en 1909 Velasquez en écrivant pour les Archives Municipales une « Histoire de la Commune de Rezé », prétendait avec beaucoup de modestie que son ouvrage « servirait à plus avisé, qu'établirait une histoire définitive... »

En voici quelques extraits... jugez plutôt.

Les Fouetteuses

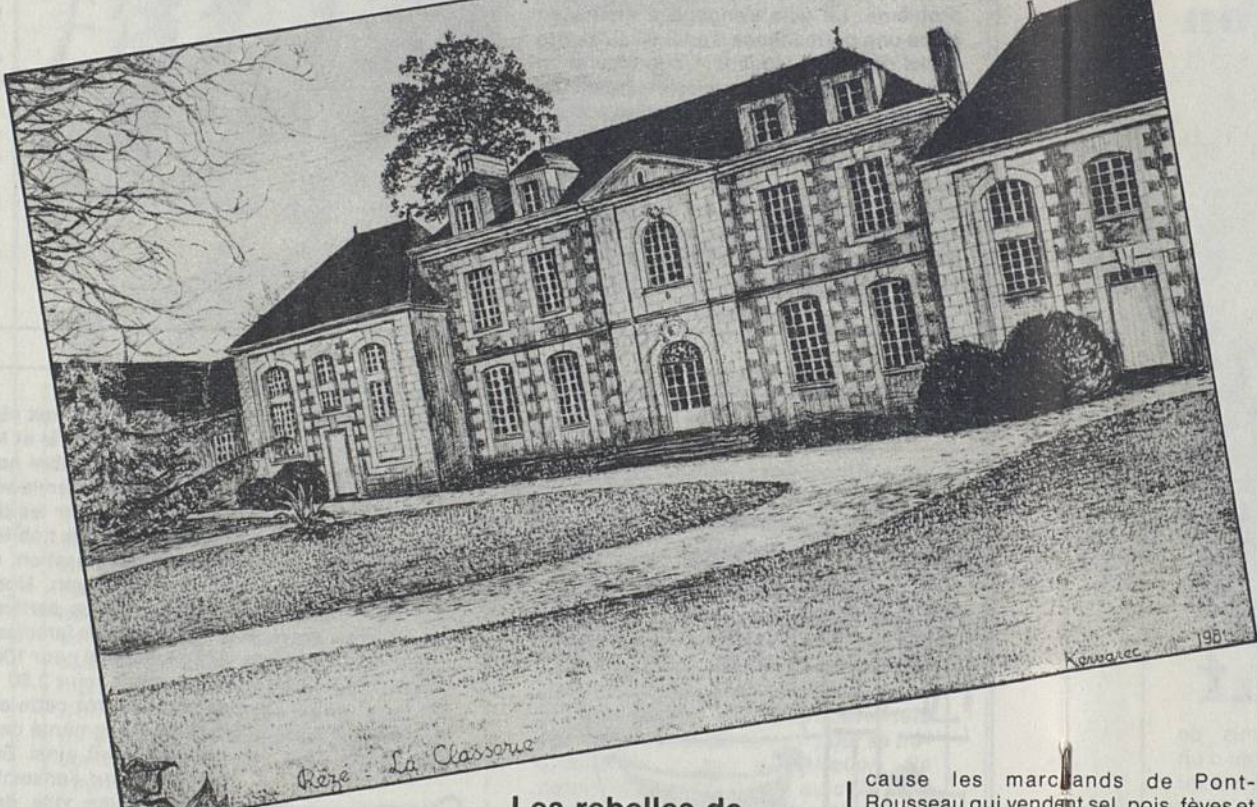
...Aux Couëts, se trouve alors un monastère réservé aux filles de la noblesse et de la haute bourgeoisie, dont la supérieure est Mme de la Rousière. Un dicton local de cette époque dit : « On ne reçoit pas aux Couëts quiconque a la marque de l'aiguille ou du dé ».

Aujourd'hui, c'est l'évêque que l'on ne reçoit plus quand il s'appelle Minée et est constitutionnel. Mme de la Rousière refuse d'ouvrir prétendant que Minée n'est pas son évêque. Une telle attitude, sitôt connue à Nantes, a le don de mettre en fureur les catholiques constitutionnels et l'ensemble des républicains...

...Les soeurs, y compris la supérieure sont deshabillées et fouettées, le monastère pillé. Le cortège repart via Trentemoult, avec les religieuses, vêtements en lambeaux et bien entourées. De la Fosse, elles seront amenées jusqu'au château. L'administration départementale intervenant, les autorise à se retirer dans leur famille ou chez des personnes de leur choix. Quatre des soeurs, dont la supérieure, entament un

procès qui n'aboutira jamais, pas plus qu'un appel au roi qui a d'autres affaires en tête à ce moment-là.

Cette affaire fait grand bruit, on s'en doute. Elle a certes l'approbation de la



Les rebelles de Pont Rousseau

majorité du peuple de Nantes et d'une minorité de Rezéens. Mais, à Bouguenais et dans les campagnes où les esprits sont déjà échauffés, elle ne peut avoir qu'un effet négatif, d'autant plus que le monastère, désormais fermé, procurait un complément de revenus, voire l'essentiel à certaines personnes du secteur.

La haine des milieux hostiles à la Révolution contre les femmes qui ont participé à cette action est telle que, même à Nantes, certaines de celles qu'on appellera désormais « les fouetteuses des Couëts », faillirent se faire assassiner...

C'est à coup sûr un des événements les plus importants à Rezé pour cette année 1982. Rezé prouve qu'elle a des ancêtres, des racines profondes dans l'Histoire. Tel est en tout cas le témoignage irréfutable apporté par le livre de Michel Kervarec « Rezé pendant la Révolution et l'Empire ».

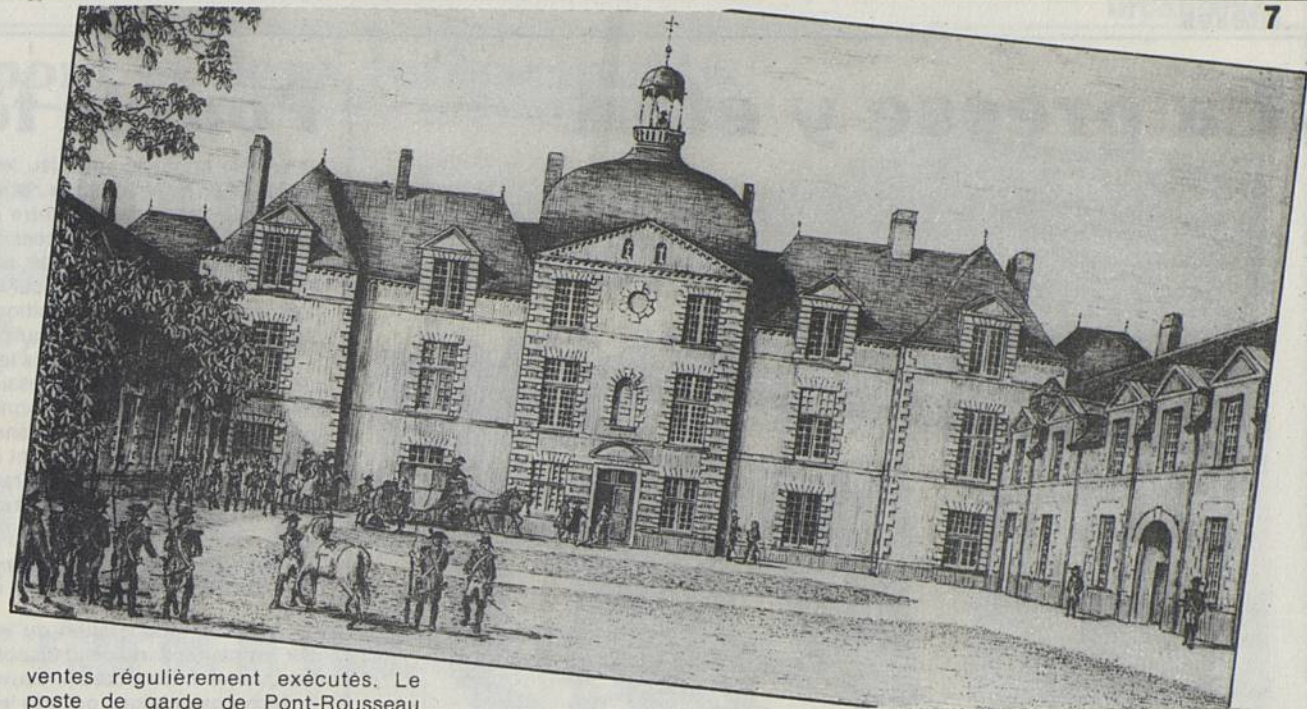
Une ville connaissant mal son histoire peut difficilement prétendre à une identité. La mise en évidence des origines propres de la commune assure cette légitimité devant les populations que seule donne l'Histoire, c'est-à-dire la mémoire collective. La volonté de Rezé de travailler à la recherche de ses ancêtres procède de cet esprit. Tout développement économique, culturel ou social doit trouver sa source et son inspiration dans ses racines.

Il n'est sûrement pas indifférent aux Rezéens de savoir que leur Ville se développe sur un site qui, il y a 2 000 ans, connu une activité importante. Il ne peut pas être indifférent aux Rezéens de connaître quelles furent les luttes de la population locale il y a deux cents ans, pour assurer la représentativité de leur ville et faire valoir leur droit.

En recherchant les traces de son histoire, Rezé fait plus que se souvenir ; elle ressoud les maillons d'une longue chaîne qu'elle souhaite ininterrompue entre les générations qui font la Ville. L'Histoire des populations rezéennes est la propriété et la mémoire collective de la ville. Ce livre est le premier maillon de la chaîne voilà toute l'importance que la municipalité et les Rezéens attachent à la parution de ce premier ouvrage d'un grand intérêt, sur le passé de la commune.

On ne peut que se féliciter du travail réalisé par l'association des « amis de Rezé » et singulièrement par Michel Kervarec.

cause les marchands de Pont-Rousseau qui vendent sel, pois, fèves et autres denrées aux rebelles, il continue : « Il n'est plus temps d'employer des mesures de modération, vous êtes proposés pour veiller à la sûreté de la partie de la République dont l'administration vous est confiée, il faut apprendre aux malfaiteurs à respecter votre autorité... ». A l'issue de cette réunion, la municipalité publie un arrêté en six articles. Celui-ci interdit la vente de denrées à toute personne étrangère à la commune, de plus, tout acheteur doit avoir un permis délivré par l'autorité. Une fois par semaine, les épiciers seront visités et les permis déposés, l'inventaire des stocks et l'examen des



ventes régulièrement exécutés. Le poste de garde de Pont-Rousseau reçoit l'ordre de renforcer les contrôles et de ne plus laisser passer de marchandises sans permis, mesures venant un peu tard car il est vrai que les rebelles, jusque-là se sont essentiellement fournis en ville pour certains produits comme le sel.

Pour un tic

...Emilie de Monti conte ses malheurs et demande sa libération à cause de ses trois enfants et parce qu'elle estime n'avoir en rien nuit à la République dont elle attendait plus d'égards ayant été victime sous l'ancien régime d'une union malheureuse.

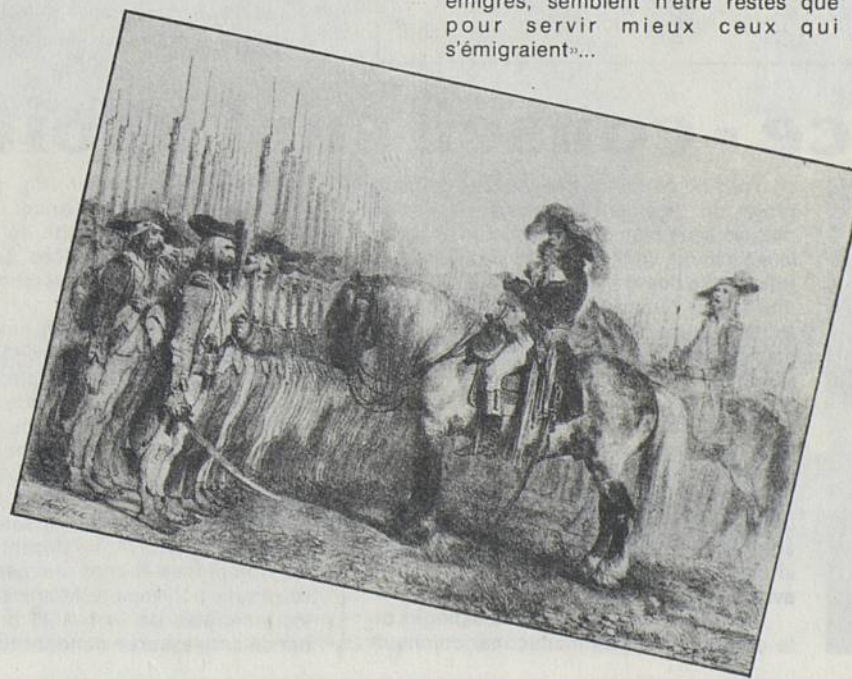
...Emilie défend son frère, dont les militaires ont enfin compris les infirmités, mais son éducation d'aristocrate, ses biens ont le don de la faire ranger au camp des suspects ; elle est arrêtée, dit-elle « pour avoir chaudement pris les intérêts de mon frère, pour mon amour pour les bons prêtres, mon apitoyement sur les incarcérations »...

Elle continue : « Il y a sept mois que je languis dans ce cruel séjour en proie à

la plus vive douleur, privée de sommeil, accablée de tourments de toute espèce, respirant avec peine un mauvais air résultant de l'énorme quantité d'individus entassés dans un trop petit espace pour y être à l'aise surtout depuis les chaleurs... Ayant vu périr beaucoup de mes compagnes de maladies contagieuses dont deux sont mortes sous mes yeux, dans la chambre où nous étions à coucher, plus de trente autres personnes, ma santé altérée par toutes ces causes et le chagrin y succombera à la fin... »

...Son frère ayant été incarcéré également puis libéré en mai, elle continue : « Mon frère n'ayant été arrêté qu'à cause d'un dodelinement de tête qu'on lui avait vu faire lisant une affiche... est-il juste, citoyens, que moi qui n'ai pas le tic, j'en paye davantage les frais ?... »

Une note indique que le Comité Révolutionnaire « ne peut retenir de faits particuliers contre la veuve Monti, mais en général, les Monti sont des contre-révolutionnaires. Et il est à remarquer que dans cette commune, les ci-devant nobles qui ne sont pas émigrés, semblent n'être restés que pour servir mieux ceux qui s'émigraient... »



Rezé et ses amis...

Avec la publication de l'ouvrage de Michel Kervarec, nous parvenons au terme de trois années de recherches effectuées dans le cadre du Groupe de Travail sur « l'Histoire de Rezé ». A l'origine, une vingtaine de personnes qui, à l'appel de la municipalité se réunissent en Octobre 1979 déjà intéressées par le riche passé de Rezé et entreprennent des recherches. L'existence d'un service d'Archives Municipales favorisera l'activité de ce groupe.

C'est par petits comités que commencent alors les travaux sur des thèmes particuliers : Trentemoult (une plaquette publiée en 1980), la Seconde Guerre Mondiale, les terres et domaines seigneuriaux, la Révolution et le XIX^e siècle.

Aujourd'hui, après deux ans et demi de recherches actives, d'autres publications sont envisagées : la Seconde Guerre Mondiale, le XVIII^e siècle, et, bien sûr la suite de « Rezé pendant la Révolution et l'Empire » qui devrait porter sur le XIX^e siècle de 1815 à 1870 avec les débuts de l'industrialisation, le développement économique de Rezé, le commerce maritime...

Pris au jeu de la recherche historique, les membres du groupe ne tardent pas à s'intéresser plus généralement à la sauvegarde du patrimoine actuel de leur commune. C'est pourquoi, en dehors du fonctionnement du Groupe de Recherche dont la nécessité reste évidente, décident-ils de s'organiser en association loi 1901.

L'association a vu le jour le 13 mai dernier, elle s'appelle : « Société des Amis de Rezé », le but est « la recherche et la conservation de tout ce qui touche au patrimoine historique, artistique et ethnographique de Rezé ».

L'association ne cache pas que son objectif est la création d'un musée sur la commune et, d'ores et déjà, fait appel à toutes les bonnes volontés. Son siège social est à l'Hôtel de Ville.

La presse y était



Le chantier des Mahaudières, la zone verte à Trentemoult, la Lande Saint Pierre, la percée des Bourdonnières, le centre polyvalent du Chêne Gala. Le premier juin la presse était au rendez-vous pour la visite des chantiers de la ville.

La Tribune

Rezé-Information tient à saluer la naissance d'un nouvel hebdomadaire pour la Loire-Atlantique : La Tribune.

La Tribune couvre toute l'activité sociale, culturelle et politique de Nantes et de Saint-Nazaire. La Tribune et ses six journalistes professionnels, veut donner à comprendre, intéresser, distraire et rendre service.

Ce journal «de gauche», indépendant des partis, entend s'engager dans un processus de changement, tout en étant largement ouvert aux idées nouvelles et aux courants de pensée progressiste. Espérons qu'il réponde, en ce sens, à l'attente d'un large public.

La Tribune est en vente chaque vendredi chez tous les marchands de journaux du département.



Permanence - conseil sur l'habitat



Trop de personnes se lancent dans un projet de logement en prenant tous les risques sans bien connaître leurs droits et la législation, voilà pourquoi la cellule opérationnelle des H.L.M., le C.I.L. et dix communes du Grand Nantes dont Rezé ont fondé il y a un an déjà une association d'information auprès des ménages pour l'Habitat.

Qu'est-ce que l'ADILHA ? (association pour le développement de l'habitat en Loire-Atlantique). Ses responsables la définissent comme un « libre service gratuit de l'information sur l'habitat sans contrainte ni paternalisme pour aider tout citoyen à dialoguer en position de force avec ses interlocuteurs ».

Les droits des locataires, les pièges de la construction, les malfaçons, comment

Pour la fête

La fête annuelle aura lieu les 18 et 19 Septembre à Pont-Rousseau et sera le prétexte pour inaugurer le centre polyvalent du Chêne Gala. A cette occasion l'Office municipal de la Culture, le service des Archives et l'Office municipal d'Information organiseront une exposition retraçant l'Histoire et les événements qui ont marqué la vie à Pont-Rousseau. Tous les Rezéens qui auront en leur possession, documents, cartes postales anciennes, photographies, etc, susceptibles d'enrichir cette exposition et qui accepteraient de les prêter sont priés de se mettre en rapport avec l'O.M.C. 70 avenue de la Libération.

Pour la ville

Après la récupération du verre usagé par les conteneurs mis à disposition dans les quartiers, les Rezéens peuvent utiliser la déchèterie publique ouverte les mercredi et samedi matin de 8 h à 12 h au lieu dit la Malnouve, rue Pierre Legendre derrière le stade de la Robinière à Ragon à la limite de Rezé Les Sorinières. Ne jetez pas vos débris n'importe où, participez à la propreté de votre ville!

Une exposition



Une exposition remarquée en mairie pour un peintre à suivre... Montagnon.

constituer un dossier de permis de construire, comment financer l'achat d'un logement ou d'un pavillon, le marché du locatif, autant de questions des visiteurs auxquelles répond un personnel hautement qualifié.

Le conseiller ne décide pas à la place des consultants. Il leur fournit tous les éléments manquants et les place ainsi en situation de choix éclairé face à leurs responsabilités. Il s'agit là d'une action préventive d'information fondamentale.

Le siège de l'ADILHA se trouve 6 rue de l'Arche-Sèche à Nantes 89.30.15.

Une information intéressante pour les Rezéens, l'ADILHA se décentralise dans les Communes et tient une permanence à Rezé salle polyvalente, Mairie annexe, tous les mercredis de 14 h à 17 h. La permanence sera assurée pendant tout l'été.

Un pont et deux lotissements

Il reste encore une tranche



Eh oui, ça y est, on en voit le bout de ce pont de Pont-Rousseau dont les bruits du chantier « agrémentaient » depuis plus d'un an les milliers de transits quotidiens au-dessus de la Sèvre ! Début juin, le pont en lui-même était quasiment terminé et s'appêtait à recevoir l'ultime couche de bitume sur sa chaussée. Mais qui dit fin du pont ne dit pas forcément ouverture, car il reste encore un certain nombre d'aménagements à terminer, dont le moindre n'est pas

le raccordement au réseau routier (dalles de transition, signalisation, installations de feux tricolores, etc.). Toute une série de figinages qui empêche de vous livrer dans ces colonnes la date précise de la mise en circulation, mais permet néanmoins d'avancer qu'elle se fera vraisemblablement fin juin ou début juillet. Ce ne sera pas pour autant la fin du chantier, puisqu'aus-tôt commencera le démontage des « bons vieux » bailey (qui mériteront bien leur

repos) et ensuite le chantier du pont aval destiné aux bus et aux deux roues.

Rappelons que c'est l'Etat qui est maître d'ouvrage et la Direction Départementale de l'Equipement le maître d'oeuvre de cet ouvrage qui a coûté (valeur novembre 80) 11 650 000 F, pris en charge par l'Etat. Le deuxième pont coûtera 7 550 000 F et sera financé par l'Etat (5 058 000 F), le SITPAN (1 736 000 F), Nantes (378 000 F) et Rezé (378 000 F).

Les couleurs de la Lande Saint Pierre



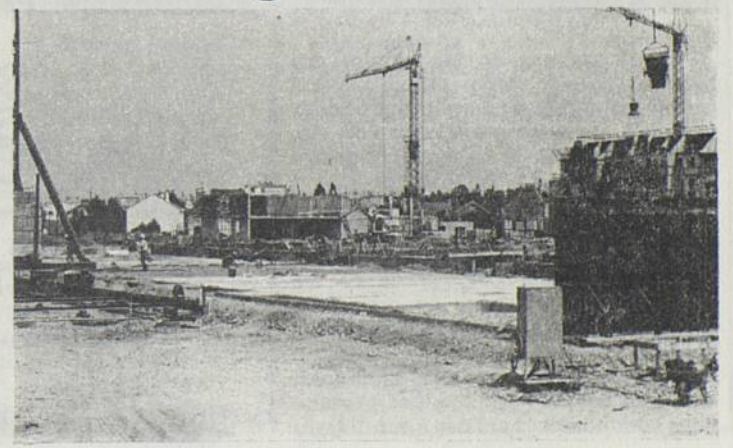
Le projet immobilier de la Lande Saint Pierre s'étend sur 57 000 m², dont 25 000 seront aménagés en espaces verts, entre les rues des Naudières, Lechat, Blanchet et Charles Rivière. A terme, il comprendra 45 appartements du studio au T5, et 95 maisons individuelles. Les premiers travaux d'aménagement ont commencé au printemps dernier, mais c'est en octobre que commençait pratiquement la première tranche de ce chantier, constituée par 35 maisons individuelles. Tranche presque terminée puisque la livraison des premières maisons est prévue pour le fin juillet.

Le projet dans son originalité, vise à donner à cet ensemble l'ambiance d'un village du Sud Loire, c'est pourquoi les concepteurs se sont associés pour mener à bien cette recherche : les enduits sont blanc, rose ou jaune pastels, les différentes parties de la voirie (chaussées, trottoirs) se démarqueront aussi par la couleur et intégreront les espaces verts.

Depuis le 29 mars dernier, grues et engins s'activent sur la première tranche du chantier des Mahaudières, pour la construction de 200 logements locatifs. Trois parties dans ce chantier et par conséquent trois maîtres d'oeuvre et d'ouvrage. La première, mise en oeuvre par la Nantaise d'HLM et réalisée par l'entreprise CBL (Construction Bretagne Loire) consiste en deux immeubles de quatre étages dénommés « Les Docks » et « le Bateau » et conçus par l'architecte Castro. Les Docks auront une vaste façade sud vitrée et le Bateau aura une partie courbe en son milieu, donnant ainsi à l'ensemble une conception architecturale originale. Entre les deux bâtiments, au-dessus d'un parking souterrain d'une centaine de places, seront les équipements annexes et un petit jardin décaissé, ainsi que neuf studios de plein pied destinés aux personnes âgées. Ce chantier, sur lequel travaillent actuellement près de 50 ouvriers, durera environ 18 mois et sera donc livré vers la rentrée 83.

Les deux autres parties, petits immeubles plus classiques de 30 à 40 logements sont mis en oeuvre par l'Office Public d'HLM et le Home Atlantique et réalisés par les entreprises Pilet et E.M.T. Si, début juin, les fondations des Docks et du Bateau étaient sur le point d'être achevées, le gros oeuvre des deux petits immeubles en était déjà aux premiers étages. La coordination de tout ce chantier est assurée par M. Melat, architecte du cabinet AUGEA.

Une liaison entre le château et le bourg : Les Mahaudières



Loisirs d'enfants :

Un service pour des «clients» de choix

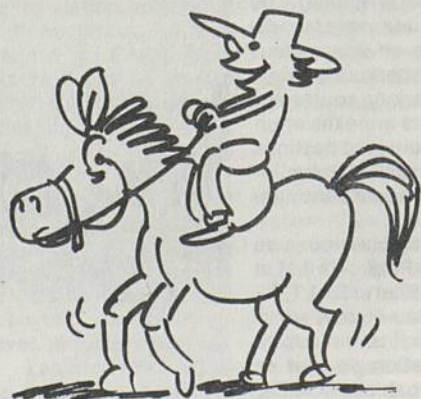
10 ans c'est l'âge de l'OLE et en moyenne des enfants dont l'Office s'occupe. L'Office des Loisirs d'Enfants est né d'une volonté politique des élus dans le but d'offrir à tous les enfants de la ville des loisirs sains et éducatifs. D'entrée de jeu l'OLE a voulu marquer son indépendance et échapper ainsi aux contraintes d'une gestion municipale directe comme c'était déjà le cas pour la colonie de la Pinelais. L'OLE a donc montré sa volonté de réunir tout le monde au sein d'une même « association laïque », c'est-à-dire ouverte à tous. Ainsi que le disent les textes de l'association : « ouverture dans le respect des convictions individuelles et dans l'indépendance absolue à l'égard des partis politiques ou groupements confessionnels ». Une structure à deux piliers : instrument de la politique municipale en direction de l'Enfance mais aussi lieu de discussion, de décision et de proposition pour mettre en oeuvre cette politique.



Au fil des ans et des besoins des familles, l'accueil offert par l'OLE a évolué vers des séjours plus courts de une ou deux semaines. Un système à la carte a été établi, le choix est donc maintenant possible entre la journée et trois semaines.

Anticipant les nouveaux besoins de ses jeunes « clients » l'Office cherche à maintenir d'actualité les compétences de ses directeurs et animateurs en organisant régulièrement des groupes de formation continue.

Dans sa composition l'OLE a pris aussi une certaine émancipation. Les associations co-fondatrices ont peu à peu disparu



laissant à l'OLE la charge quasi totale de l'organisation des centres de loisirs.

L'Office fête avec plaisir son dixième anniversaire, néanmoins sans angélisme béat, puisque regrettant en effet le départ de ces forces de proposition que sont les associations. Cependant par le biais des organisations de quartier l'Office risque de retrouver les associations qui se penchent sur les loisirs d'enfants et des jeunes.

Le mot risque devient là synonyme de chance ; l'OLE va renouer avec ses racines grâce par exemple à la mise en place de loisirs courts sur les quartiers ou il se positionnera comme partenaire vis à vis des associations. Les portes sont ouvertes.

C'est l'été, chaud devant !

Subventions substantielles de fonctionnement, mise à disposition de personnel d'animation, de locaux etc. ont rapidement permis à l'OLE de croître jusqu'à devenir une des plus importantes associations de Loisirs d'Enfants du département.

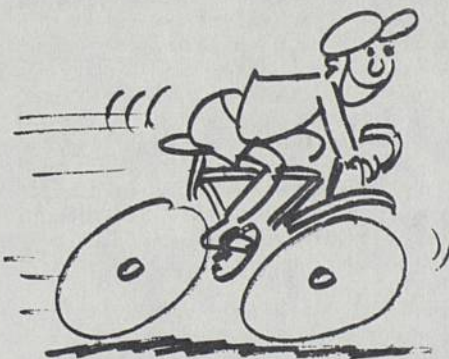
Maintenant les activités englobent les vacances scolaires, les mercredis, elles comprennent des centres de loisirs à la journée, des camps et des colonies.



Le grand jour pour les loisirs de nos enfants sur la commune sera l'ouverture du centre maternel au Chêne Gala. En attendant les plus petits seront accueillis à l'école maternelle de la Houssais. Au programme le jeu avec l'eau et l'expression.

en route...

Les horaires suivent le souci d'un service maximum en faveur des familles, l'OLE accueille les enfants à partir de 9 heures sur les lieux du centre. Arrivée et départ à la carte : accueil jusqu'à 10 heures et retour jusqu'à 18 heures. Un service de ramassage par car est assuré.



C'est le rythme de vie de l'enfant qui sert d'orientation, l'OLE propose donc aux 4-7 ans de véritables vacances en les laissant vivre suivant leur possibilité.

Une telle expérience servira les options pédagogiques de 1983 pour les petits.

Ce n'est pas tout à fait la progression à coup de machette dans la jungle moite du Matto-Grosso au milieu des lianes et des singes hurleurs mais la découverte pour les 9-12 ans des richesses naturelles du parc de la Brière promet de fertiles moments. Faune, flore, artisanat, sans compter le retour aux sources proposé pendant ce camp. Vous prenez une mesure de vent, avec une pincée d'eau et deux doigts de soleil, ajoutez une bonne dose de jeunes en vacances, passez au four sur le thermostat « activités », servez chaud : capteur, mini station de météo, cerf-volant, mini mongolfières, four solaire.



L'aventure de la Montagne en juillet pour les plus grands. De 14 à 16 ans ils seront accueillis dans le cadre d'un centre permanent à Saint Laurent de Cerdans en Pyrénées Orientales. Au programme longues promenades, canoë, excursion en Espagne.

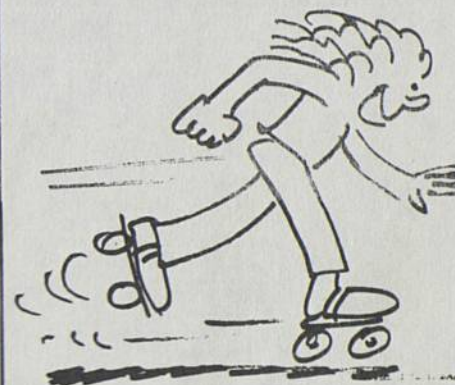
août offre, au camp de Coray en Bretagne le plaisir de la randonnée fluviale.

...vers l'aventure

Cette année les vingt enfants de 9 à 12 ans inscrits à la colonie de juillet partiront 10 jours à Villers-le-Lac. Accueillis par une équipe d'encadrement de la région, tout le tourisme est à eux : randonnées au Saut du Doubs, visite de fromageries, ferme, artisans...

Les 7-10 ans se retrouveront en juillet au centre de la Robinière. La venue de l'Atelier 44, troupe de marionnettes de Nantes qui aidera les enfants à réaliser un spectacle de marionnettes ne va pas manquer de créer l'ambiance que l'on devine.

La Vignauderie reçoit aussi les 11-13 ans en juillet et août, le cheval, le canoë et les grandes ballades vont à coup sûr agrémenter les vacances de vos enfants.



Bonzour les petits zamis



On peut aimer sans rougir jusqu'aux marionnettes.

Charles Perrault

Au plus profond de la mémoire populaire, au plus lointain de l'inspiration religieuse, partout au berceau des grandes civilisations, avec ses héros, de tous les temps et de tous les lieux, la marionnette demeure présente, vivante. Pour résister ainsi à l'histoire, elle continue de nous intriguer, de nous émouvoir, de nous surprendre ! C'est qu'elle existe, n'allons pas jusqu'à en rougir !

L'atelier 44 Marionnette se propose de développer des activités autour de la marionnette et de sa promotion : spectacle, exposition, animation etc.

A Rezé cet été, l'Atelier 44 utilisera la

marionnette comme moyen d'expression en apportant notre contribution à l'animation de groupes d'enfants nous espérons solliciter leur imagination et, de la fabrication à la manipulation, montrer leurs capacités créatives.

Parce qu'elle reste un magnifique exemple d'activité de la construction (activité manuelle et plastique) à son animation (jeu dramatique) nous offrons une occasion pour la pratique d'une expérience pleinement éducative.

Un baton, quelques chiffons, un fil... elle bouge ! Elles bougeront à Rezé cet été avec l'Office des Loisirs d'Enfants et l'Atelier Marionnette 44 (72.97.65).

Coup double en Allemagne :

Saint Wendel

**(650 ans cette année)
fête ses 10 ans de mariage
avec Rezé**

Un gros gâteau et deux bougies à souffler avec le jumelage Rezé - Saint-Wendel, les Wendeliens fêtent cette année le six cent cinquantième anniversaire de la fondation de leur ville. Pour faire bonne mesure, Saint-Wendel plaque une grosse bise sur les joues de Rezé à l'occasion des dix ans du jumelage.



F. D. Annonim

Une délégation de Rezéens s'est rendue à Saint-Wendel, invitée aux cérémonies du jubilé. Nous en reparlerons dans le numéro de Septembre, cependant, il n'est pas trop tôt pour dire que la fête fût particulièrement réussie et que les cérémonies, échanges et manifestations de sympathie n'ont pas manqué de confirmer les liens d'amitié qui nous unissent à la Sarre.

Derrière les congratulations, les sourires et les discours, le vrai jumelage poursuit ses efforts : échanges entre les deux villes, sportifs, linguistiques, scolaires sans omettre l'assiduité des associations rezéennes au jumelage, en effet celles-ci sont su prendre la meilleure part de cette amitié.

Le petit hameau de « Basouis Villare » fut attesté vers l'année 1000 comme le tombeau de Saint-Wendelin, missionnaire venu d'Irlande au VI^e Siècle pour y prêcher le Christianisme.

Au XIII^e Siècle, les princes de Sarrebruck firent construire un château qu'ils vendirent par la suite avec le village à l'Archevêque Baldwin de Trèves, descendant de la famille des Comtes de Luxembourg.

C'est en 1332 que le village de Saint-Wendel fut déclaré ville par l'Empereur allemand.

L'église paroissiale construite au XIV^e Siècle témoigne des soins que l'Archevêque Baldwin porta à sa ville. C'est vers la fin de ce Siècle que le petit hameau devint ville fortifiée.

De Turenne...

Jusqu'à l'époque de la Révolution Française la Ville de Saint-Wendel appartenait à l'Electorat de Trèves. C'est la foule des pèlerins visitant le tombeau du Saint qui contribua au développement de la ville. Maximilien, l'Empereur d'Allemagne visita aussi l'endroit.

Malgré les grands incendies de 1514, 1516 et 1589, la ville s'agrandit, mais son développement fut interrompu par les guerres du XVII^e siècle qui ravagèrent le pays et laissèrent des traces sanglantes dans toute l'Allemagne.

A la fin de la Guerre de Trente Ans on ne trouvait plus dans ces contrées qu'un peuple appauvri qui dut encore subir le malheur. En effet, pendant la guerre Franco-Hollandaise, le Maréchal de Turenne fit raser la forteresse en 1674, et donna à ses armées l'ordre de brûler la ville.

Famine et épidémie suivirent. La ville de Saint-Wendel fut soumise au protectorat français jusqu'au traité de paix de Ryswick en 1697. Puis elle passa à l'Electorat de Trèves. Les guerres du XVIII^e siècle ne facilitèrent pas le développement économique de la ville malgré les nombreux pèlerinages.

L'armée française occupa la ville à nouveau en 1792. Ce fut la fin de l'Electorat de Trèves et jusqu'en 1814, Saint-Wendel fit partie du département Sarrois de l'Etat Français.

Lors du congrès de Vienne, après les guerres napoléoniennes, Saint-Wendel fut déclarée capitale de la principauté de Liechtenberg qui devenait la propriété du Duc Erast de Sachsen-Koburg-Saalfeld-Gotha.

...à Victoria

Un de ses descendants, le prince Albert devint l'époux d'un des plus grands personnages de l'Histoire d'Angleterre : la reine Victoria.

Jusqu'en 1850 la situation économique demeura très mauvaise d'où un fort mouvement d'émigration vers l'Amérique du Nord. Il n'est pas rare de trouver aux USA de nos jours, des villages fondés par des migrants de l'époque et portant le nom de Saint-Wendel ou Wendell.

En 1860 l'inauguration de la ligne de chemin de fer Rhenane permit l'amélioration de la situation économique à Saint-Wendel. On y fonda une usine d'entretien des trains et plusieurs manufactures de tabac.

Aujourd'hui Saint-Wendel est une ville de 30 000 habitants au centre commercial très dynamique, coeur économique, administratif et culturel d'une zone d'interdépendance de 90 000 habitants.

VILLE DE REZE

18 ET 19 SEPTEMBRE 1982

GRANDE FETE POPULAIRE

Fête de la Ville, des Offices et
des Associations

LES INONDATIONS — Février 1904

PONT-ROUSSEAU — Rue d'Alsace-Lorraine



PONT-ROUSSEAU

Inauguration
du centre polyvalent du Chêne-Gala

PROGRAMME

Samedi 18

14 h 30 Début des festivités avec une **Démonstration de Patins à Roulettes** rue Jean-Baptiste Vigier.

15 h Les amateurs d'arts martiaux pourront apprécier la **Démonstration de Karaté do** sur podium dans la prairie du Chêne-Gala.

15 h 30 Tous les sportifs peuvent participer au **Cross des bords de Sèvre**. Départ prairie du Chêne-Gala.

16 h 30 Vous viendrez applaudir à **la Marche des Facteurs**.
Départ : devant la poste de Pont-Rousseau
Arrivée : place Sémard.

16 h 30 Le Théâtre de la Petite Hortie présente

«LES LAVANDIERES»

sur le podium de la Place du 8 Mai.

En permanence de **14 h 30 à 18 h** sur la prairie du Chêne-Gala **Démonstration de Pétanque** et **Animation Nautique sur la Sèvre**.

21 h 30

Spectacle gratuit
«LE COIN DE LA RUE QUI CHANTE»
théâtre municipal

Dimanche 19

9 h Ouverte à tous et sans esprit de compétition c'est la **Randonnée Cycliste dans Rezé**. Départ et arrivée prairie du Chêne-Gala.

10 h La fête annuelle de la Ville est aussi la grande fête des Offices et des Associations. **Vous êtes invités à venir visiter et à participer aux expositions et réalisations des Offices et Associations** qui animent la vie de notre cité.

Les stands d'expo se tiendront sous barnum dans la prairie du Chêne-Gala.

Le Bus de l'Office Municipal d'Information sera ouvert aux visiteurs.

11 h Vous serez nombreux à participer et à apprécier le

DEFILE COSTUME

fermé par le char des Reines.

Itinéraire : départ place Sémard, rue de la Commune, avenue Louise Michel, rue Jean Jaurès, rue Félix Tableau, rue Lebert, rue Julien Douillard, rue Jean Fraix, rue Théodore Patry, rue J.B. Vigier, arrivée prairie du Chêne-Gala.

12 h **INAUGURATION DU CENTRE POLYVALENT DU CHENE-GALA** par le Député-Maire de Rezé.

Dimanche 19

12 h 30 La Municipalité est heureuse de vous inviter au

Vin d'Honneur

Ceux qui le désirent peuvent déjeuner sur place (buffet campagnard pour 25 F s'inscrire à l'avance), dégustations, buvettes, jeux, stands.

14 h 30 L'Office Municipal de la Culture vous propose le

SPECTACLE DES ASSOCIATIONS

sur le podium du Chêne-Gala.

Chants, danses, musique, sketches etc.

17 h 30 Vous viendrez visiter les oeuvres **des Peintres dans la Rue**, ces artistes auront composé sur le quartier de Pont-Rousseau. Exposition dans les locaux du centre polyvalent.

Pendant toute la fête : jeux, tombola, dégustations, buvettes, animation sonore, stands etc.

pour clore ces deux jours

20 h

GRAND BAL POPULAIRE place du 8 mai 1945

Les démonstrations et animations sportives sont placées sous le patronage de l'Office Municipal des Sports, les spectacles sont placés sous le patronage de l'Office Municipal de la Culture.

REGIE GENERALE : OFFICE MUNICIPAL D'INFORMATION